

### Edito

Voici une petite historiette pour vous aider à comprendre dans quelle situation nous (les Pros. De la Spéléologie et du Canyon + tous les pros des autres disciplines du plein air...) nous trouvons en raison du changement de cap opéré par le gouvernement en ce qui concerne la gestion de nos activités et les réformes qui accompagnent cette nouvelle politique.

Imaginez, que vous progressez avec votre groupe depuis près de 20 ans dans un collecteur qu'au fil des années et des visites vous avez appris à connaître. Vous connaissez les techniques (règles) de progression et avez appris à franchir les obstacles qui se présentent. Vous gérez... Tout un coup un fort vent (de réformes) éteint votre acéto. Les turbulences ne vous permettent pas de rétablir l'éclairage. Mais pas de panique, vous continuez à gérer. Vous avancez dans le noir, fort de vos acquis, de vos compétences, de votre connaissance de l'environnement (spécifique), en résumé grâce à votre grand professionnalisme et surtout votre caractère foncièrement optimiste.

Mais tout d'un coup ça se complique un effondrement ( du système) vous oblige à changer de cap et vous avancez maintenant en terrain inconnu. Cette nouvelle voie est parsemée d'obstacles que vous ne connaissez pas. Mais, vous gérez toujours...Seulement vous n'êtes plus seuls, tapis dans le noir des petits yeux malins vous guettent. Des petits êtres sans scrupules (avides de pouvoir et de fric...) sachant tirer partie de cette situation ténébreuse sont prêts à vous dévorer tous crus pour prendre votre place. Ces ennemis sont farouches (concurrents à divers échelons) et provoquent volontairement d'autres éboulements pour vous déstabiliser. Maintenant, vous avancez toujours mais la peur monte un peu. Vous devez rester groupés, tous les sens en éveil et vous battre.

Au cours de votre progression dans les ténèbres, vous rencontrez d'autres explorateurs (de la Fédération Française de Spéléologie par exemple) qui eux aussi avancent avec difficulté. Vous vous reconnaissez car vous faites partie de la même grande famille. Vous décidez d'avancer ensemble car l'union fait la force et que vos objectifs sont maintenant communs. Il ne s'agit que de la survie à plus ou moins court ou long terme.

En surface, pour le reste du monde c'est pareil (pour les autres pros du plein-air plus particulièrement). C'est la grande éclipse suivie par un épais brouillard. Chacun lutte à sa manière avec ses moyens propres pour survivre à cette véritable crise. Parmi ceux la, certains avant-gardistes (Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon, Syndicat National des Guides de Montagne, Syndicat National des Moniteurs Cyclistes, Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne) attendent que nous montrions notre nez pour créer un super-syndicat et défendre ensemble nos intérêts.

Voilà, vous en êtes à ce stade de l'historiette. A vous, à nous d'écrire la suite...

#### En d'autres termes moins littéraires :

Crise économique – Réforme des formations – Fermeture des CREPS – Démantèlement de la Jeunesse et des Sports – Ouverture des marchés – Pression importante des syndicats du secteur marchand visant à déréglementer nos activités pour pouvoir créer des sous employés (esclaves) qui nous remplaceront – Libre Prestation de Services – Ouverture des frontières et libre circulation de la main d'œuvre – Nouvelles directives Européennes – Remise en cause de la notion d'environnement spécifique – Saturation des sites – Sur-fréquentation des canyons – Contraintes de plus en plus nombreuses par rapport au libre accès aux sites de pratique – Accidentologie récente en canyon motivant des réactions stupides et motivant de nouvelles interdictions et réglementations plus strictes...

Oui, ce n'est pas gai. C'est un grand bouleversement, un véritable recommencement. Pour votre syndicat c'est une charge de travail inimaginable. Pour l'instant nous tenons bon. Plus que jamais, nous avons besoin de vous tous. N'oubliez pas d'adhérer au SNPSC et venez vous battre.

**Martinho RODRIGUES**  
Président du SNPSC

# CF-SNPSC

## Le Centre de Formation du Syndicat National des Professionnels de la Séléologie et du Canyon

Une grande nouvelle. Le SNPSC a créé son propre organisme de formation. Ce nouvel outil syndical va permettre à nos professionnels d'élargir leur champ de compétences et de développer leurs activités.

Aucun type de recyclage n'est prévu dans les textes de loi qui cadrent les activités des BEES 1<sup>er</sup> degré option spéléo. Dans les autres professions le recyclage obligatoire est souvent critiqué, car il est vécu comme une contrainte trop importante. Le SNPSC ne vous imposera pas un recyclage obligatoire. Nous sommes là pour vous simplifier la vie et non pas vous la compliquer. De plus vu la courte durée moyenne de vie (période post obtention de son brevet professionnel pendant laquelle le pro va pratiquer l'activité) d'un professionnel de notre branche le recyclage ne semble pas s'imposer véritablement.

Par contre, nous vous proposons une formule plus souple et attractive de **FORMATION CONTINUE** non obligatoire. Cette formation continue vous offre la possibilité de compléter vos connaissances et d'acquérir aussi de nouvelles compétences qui peuvent se traduire par plus de prérogatives. Ce dispositif est mis en place pour vous accompagner dans le développement de votre activité professionnelle.

Une première série de formations est programmée à cheval entre 2009 et 2010. Elle se déroulera en trois temps et trois sessions complémentaires. Elle vise à vous permettre d'acquérir les connaissances techniques, vous donnant les compétences reconnues dans les domaines suivants : **INSTALLATION, EXPERTISE, CONTRÔLE** d'installations fixes ou temporaires (cordes et câbles) et naturellement les prérogatives pour **l'ENCADREMENT DE TOUTES LES ACTIVITES PRATIQUEES SUR CES EQUIPEMENTS** (Circuits aventure, PAF, PAH, via corda, via ferrata...)

**La première de ces trois sessions de formation aura lieu les 8, 9 et 10 juin 2009 au CREPS de Vallon Pont d'Arc.** Le contenu de cette première formation sera : **LES MATERIELS SPECIFIQUES, LES TECHNIQUES D'EVOLUTION, LES TECHNIQUES D'ENCADREMENT, LES TECHNIQUES D'ASSISTANCE SUR TOUS TYPES D'EQUIPEMENTS : CABLES - CORDES INSTALLEES TEMPORAIREMENT OU EN FIXE** (Circuits aventure, vias cordatas, vias ferratas, PAH et PAF...) La participation à cette session de formation continue validera les compétences que vous avez acquises dans ces divers domaines et vous permettra de développer votre activité ou simplement de continuer à travailler plus sereinement.

**Les deux sessions qui suivront, vous permettront d'acquérir les compétences vous ouvrant les portes vers une activité d'EXPERT ou de CONTRÔLEUR dans ces domaines.**

La participation à ces sessions de formation continue ouvre des droits à des financements spécifiques dont vous pouvez bénéficier. L'AGEFICE peut prendre en charge une partie du coût de ces formations. Mais attention, il y a des délais et une procédure à respecter pour obtenir de l'AGEFICE cette aide financière à la formation. Les dossiers de demande de prise en charge financière des formations doivent parvenir à l'AGEFICE au moins un mois avant le début de la première formation (40 jours c'est plus sûr) Mais au préalable, vous devez contacter les AGEFICES pour retirer un dossier de demande de financement. Et il vous faudra aussi un peu de temps pour réunir toutes les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier. Donc, vous devez vous décider assez vite, car il faut bien une cinquantaine de jours pour tout boucler. Pour obtenir un financement à cette première session de formation, **vous devrez contacter l'AGEFICE pour retirer un dossier au plus tard le 15 avril 2009.**

Nous espérons vous voir participer nombreux à cette première session de formation organisée par le CF-SNPSC. Nous tenons à votre disposition toutes les informations concernant cette formation : description et contenu de la formation, formulaires d'inscription, informations sur la procédure de demande d'aide financière à l'AGEFICE, programmes des sessions suivantes, informations sur les débouchés que procurent ces formations qualifiantes...

Pour obtenir l'adresse du point d'accueil AGEFICE de votre département allez sur le site :

[www.agefice.fr](http://www.agefice.fr)

Vous pouvez obtenir toutes les informations concernant le CF-SNPSC et ses formations en contactant le secrétariat du SNPSC ou en vous adressant directement à Thierry GUERIN, chargé de mission formation et Vice Président du CF-SNPSC.

**SNPSC** – Mairie – Place de l'Hôtel de Ville  
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS  
snpsc@free.fr

**Thierry GUERIN** – Allée des Rosiers  
38250 LANS EN VERCORS  
t.guerin@carnetdecourses.com

# ENQUÊTE METIER

## Organisée en partenariat avec le Pôle Ressources National Sports de Nature

Le SNPSC a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Mais notre profession a déjà bien plus de 50 ans d'existence. Dans les années 1950, dans l'Ardèche, Jean TREBUCHON a été un des précurseurs de la spéléologie professionnelle.

Depuis la création de notre BE en 1992 bien des choses ont changé. Notre profession s'est construite peu à peu sur une base durable. Par contre les textes de loi cadrant notre Brevet d'Etat n'ont pas évolué.. La formation s'est adaptée à l'évolution des pratiques et aux exigences du marché, mais les textes n'ont jamais été modifiés. C'est un peu à cause de cela que malgré l'important développement de notre activité pro dans diverses directions, notre image n'a pas suivi le même rythme.

En partenariat avec le Pôle Ressources National Sports de Nature, nous avons élaboré un questionnaire d'ENQUETE METIER qui vise à faire le point sur notre activité contemporaine. Nous avons absolument besoin des résultats de cette enquête pour présenter une nouvelle image de notre profession (évolution technique, évolution du marché, profil des professionnels, impact économique de notre activité, diversité des pratiques...)

Nous pourrions nous appuyer sur les résultats de cette enquête réalisée en partenariat avec un organisme reconnu au niveau national pour défendre nos droits et nous imposer plus efficacement.

Depuis sa création, il a été délivré plus de 360 Brevets d'Etat du premier degré option spéléologie. Pour que cette enquête soit représentative, il faut un taux de réponse élevé. C'est très important pour nous tous (BE syndiqués ou non) C'est pourquoi nous vous demandons de répondre nombreux à cette enquête dans les délais prévus (et même plus vite encore si possible - réponse immédiate souhaitée) Nous espérons pouvoir compter sur vous tous. Ce bulletin d'information a été adressé à tous les BEES 1 syndiqués ou non.

Pour une analyse efficace des informations que vous allez communiquer le PRNSN a choisi de s'appuyer sur l'outil Internet pour réaliser cette enquête. Pour trouver le questionnaire d'enquête et y répondre allez sur :

**<http://s7.sphinxonline.net/creps-speleo/enquetemetierspeleo/questionnaire.htm>**

Si vous rencontrez des difficultés insurmontables contactez le PRNSN :

**PRNSN CREPS Rhône-Alpes BP 38 07150 VALLON PONT D'ARC**

**Téléphone : 04 75 88 15 10**

e.mail : **[prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr)**

Site Internet : **<http://www.sportsdenature.gouv.fr>**

Si vous ne possédez pas un ordinateur perso allez vite chez votre voisin. Il en a un à coup sûr. Merci d'avance pour votre participation que nous aimerions voir atteindre au moins les 80%.

## LES OUTILS DE COMMUNICATION SYNDICAUX

Nous avons commencé à créer divers outils de communication qui nous faisaient défaut.

Pour l'instant, nous n'avons fait que réaliser des stickers et des cartes de membre et une banderole de quatre mètres pour les manifestations (c'est pas une blague). Mais d'autres projets sont en cours tels que : une carte de visite pour le syndicat, la mise à jour et l'édition du nouveau SYNDICAT MODE D'EMPLOI, une pochette porte documents à l'image du syndicat et divers dossiers présentant nos activités et destinés à nos partenaires.

# LE LABEL FFS

## Partenariat avec la Fédération Française de Spéléologie

Malgré leurs objectifs de base divergents, les spéléos professionnels et les spéléos de la Fédération Française de Spéléologie font tout de même partie d'une grande famille de passionnés de cavernologie.

Nous pratiquons la spéléologie pour des raisons et avec des motivations différentes, mais nous le faisons de la même manière, sur les mêmes sites, avec les mêmes techniques, les mêmes matériels et toujours en respect de l'environnement naturel. Beaucoup de spéléologues professionnels sont aussi adhérents à la Fédération Française de Spéléologie et participent en dehors de leur activité professionnelle aux activités de la fédération..

Forts de ces constatations et comme nous avons certainement des intérêts communs, le SNPSC et la FFS ont développé ces dernières années des efforts importants de rapprochement. Ensemble et seulement ensemble, nous pourrions garantir un bel avenir à la spéléologie tout entière (spéléologie pro et fédérale)

Aujourd'hui, nous pouvons vous affirmer que le SNPSC et la FFS sont véritablement accordés sur la même longueur d'onde, même si dans un « clan » comme dans l'autre il demeure toujours quelques sceptiques ou rebelles à cette idée.

La FFS grâce à l'importante activité bénévole et passionnée de ses adhérents agit efficacement et obtient d'excellents résultats dans des domaines tels que la gestion, la protection du milieu souterrain et défend pour tous les spéléologues le libre accès à ce milieu d'exception. Son champ d'activité est très vaste, mais ces deux points sont essentiels pour garantir la pérennité de toutes les pratiques. Cette notion de libre accès aux sites intéresse les professionnels au plus haut point.

Malgré son dynamisme, la FFS manque de « vitrines » pour mettre en valeur et présenter ses activités au grand public. La FFS souffre d'un manque de moyens de recrutement de nouveaux adeptes qui deviendront à leur tour des spéléologues fédérés et passionnés.

Les professionnels avec leur important volume d'activités d'initiation et de découverte sont l'interface qui manque à la FFS pour communiquer avec le grand public. L'activité des professionnels est de qualité et attrayante, elle constitue une excellente vitrine pour la spéléologie.

C'est pour ces raisons évidentes que nous avons intérêt à nous rapprocher et œuvrer ensemble pour l'avenir de la spéléologie. Mais il y a beaucoup d'autres voies de partenariat à explorer.

Dans le contexte actuel de crise, alors que la plupart des professionnels du plein air sont en désaccord avec les fédérations qui ont la délégation pour les activités qu'ils pratiquent, nous les spéléos (SNPSC + FFS) sommes vraiment considérés comme des « cas ». Du plus haut niveau institutionnel (Etat, gouvernement, ministère...) jusqu'au plus profond des campagnes (la France d'en dessous) tout le monde s'étonne de nous voir si complices, et ils nous envient sans oser l'avouer. Jouons à fond cette carte, étonnons tout le monde, démarquons nous, avançons ensemble et garantissons à la spéléologie l'avenir qu'elle mérite.

Cette volonté de partenariat doit se traduire par des actes concrets. Le CF-SNPSC va présenter à la FFS une demande de reconnaissance et de label fédéral garantissant la qualité et l'éthique de ses activités. Nous vous invitons tous à en faire de même. Demandez à la FFS le LABEL FEDERAL pour votre activité. Actuellement seules 16 structures ou indépendants ont demandé et sont détentrices de ce label. Le peu que ça vous coûtera servira à la FFS à assurer la gestion de ce label et à produire les outils de communication qui l'accompagnent. Il faut sceller cette amitié entre spéléologues et ce label est un des moyens de le faire.

Bien que pour obtenir ce LABEL FEDERAL, il ne soit pas exigé d'adhérer à la FFS, nous vous invitons également à le faire. Nous avons tous à y gagner. Pour obtenir les informations et les dossiers d'adhésion et de demande de LABEL FEDERAL contactez la FFS à :

**Fédération Française de Spéléologie** 28 rue Delandine 69002 LYON  
Téléphone : **04 72 56 35 77** e.mail : **adherents@ffspeleo.fr**  
Site Internet : **www.ffspeleo.fr**

Ci-après vous trouverez deux messages que vous adressent personnellement Laurence TANGUILLE, Présidente de la Fédération Française de Spéléologie et Martinho RODRIGUES, Président du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon.

La Spéléologie est née officiellement en France au cours de l'année 1895 avec la création par E.A. MARTEL de la Société Spéléologique et la revue SPELUNCA.

Jean TREBUCHON est un des précurseurs de la spéléologie professionnelle qui fait son apparition en Ardèche dans les années 1950.

L'Ardèche et le Vercors sont considérés comme le berceau de la spéléologie professionnelle qui s'est particulièrement développée à partir des années 1980.

**L'Assemblée Générale constituante du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie s'est tenue à St. Bazille de Putois le 16 mai 1988.**

**Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du premier degré option spéléologie a été créé en 1992.**

Le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon représente et défend les intérêts de plus de 365 professionnels. Ces spéléologues professionnels ont implanté leurs entreprises et développé leurs activités essentiellement en milieu rural sur les plus importants massifs karstiques.

Grâce à leur dynamisme, leur esprit créatif et leurs compétences techniques les professionnels de la spéléologie et du canyon ont su développer intelligemment leur activité pour en faire un véritable métier. Ils l'ont fait en concertation avec leurs partenaires et en respect du milieu naturel. Leur pratique de la spéléologie est en parfait accord avec les règles éthiques prônées et défendues par la Fédération Française de Spéléologie.

Le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon, constamment à l'écoute de ses adhérents et très attentif aux évolutions du marché, est compétent pour étudier et proposer les nouvelles orientations professionnelles en rapport avec l'évolution des pratiques, des mentalités, de l'offre et de la demande.

Le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon a pour objectifs et missions l'organisation, la promotion, le développement concerté de la profession et la formation continue des professionnels.



## **SNPSC**

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville  
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS

Permanence téléphonique les mardis de 14h à 16h et les jeudis de 17h à 19h.

Téléphone/fax : 04 75 05 50 69

e.mail : [snpsc@free.fr](mailto:snpsc@free.fr)

Adresse Internet : [www.snpsc.org](http://www.snpsc.org)